

A l'international

Les **Jeux Olympiques** (J.O.) à Paris approchent à grand pas : du 7 au 10 août 2024. Dans un an !

Parmi les 28 sports de ces J.O., le Taekwondo sera présent pour la septième fois.

La discipline a été présentée comme sport de démonstration lors des J.O. à Séoul en 1988 puis à Séville en 1992. Elle a ensuite été intégrée dans le programme des J.O. de Sydney en 2000.

Cette fois, les combats se dérouleront au **Grand Palais à Paris**. Le monument est situé dans le 8^{ème} arrondissement en bordure des Champs-Élysées. Ce bâtiment, construit à l'occasion de l'exposition universelle en 1900, présente diverses expositions et salons. Sa structure particulière et son histoire en font un monument historique remarquable. Pour participer aux J.O. en tant qu'arbitre, il faut suivre un **parcours de sélection** permettant à 13 hommes et 13 femmes d'officialier lors de cette compétition exceptionnelle.

Dans un premier temps, des camps d'entraînement et de sélection sont mis en place pour les différents continents. Ainsi, en Europe, il y a eu 70 arbitres participant au camp en Belgique et 16 d'entre eux ont été retenus pour l'étape suivante.

Suite à ces sélections, les français, **Inprasith Phomphakdy** (France métropole) et **Thierry Coleux** (Nouvelle-Calédonie), ont été sélectionnés dans le **top 60** des arbitres qui continuent leur parcours de sélection en vue des J.O.

Il reste également une autre chance pour les français d'être présents à cet événement à travers les sélections préparant les **jeux paralympiques**.

Ainsi 49 arbitres essaieront pour l'Europe de se démarquer à travers toute une série de tests (scoring, game management, connaissance des règles, rapidité de réaction et maîtrise de l'anglais). Ce camp s'est déroulé du 4 au 7 mai au Mexique.

Souhaitons bonne chance aux français présents lors de ces tests : **Christine Nguyen, Serge Sembona et Engelbert Agboton**.

Réorganisation de l'arbitrage en France :

Depuis **mars 2023**, une nouvelle organisation fédérale se met en place.

Pour ériger une nouvelle équipe et définir ses axes de travail, diverses réunions se sont succédées (visioconférences, rencontres lors des championnats de France, etc.).

De **nouvelles pratiques** voient le jour, comme le fait de mettre en place une formation continue lors de manifestations nationales. Chaque manifestation a ainsi mis l'accent sur certains points du règlement et les arbitres ont pu bénéficier de moments privilégiés autour de divers thèmes comme le Game management ou l'analyse vidéo.

Événements nationaux

Le **samedi 11 mars** se tenait l'assemblée générale de la fédération Française de Taekwondo et disciplines associées (F.F.T.D.A.). A l'issue de cette A.G. s'est déroulée la première **cérémonie des trophées**.

Lors de celle-ci diverses personnalités du Taekwondo ont été récompensées parmi lesquelles des arbitres.

Elle a ainsi distingué les nouveaux arbitres internationaux (A.I.) qui ont obtenu leur diplôme suite au séminaire qui s'est déroulé en France début Novembre. Les 8 nouveaux arbitres (Maud BAYLOU, Mohammed EL KAMEL, Malado DIAGNE, Dramane KANTE, Karima LAMINE, Hind LHOUSNI, Anthony VAISSE, Stéphane VIDAL) ont ainsi été récompensés et ont reçu une veste internationale à leur nom ainsi qu'une cravate rouge.

Une distinction honorifique a également été remise à maître Benjamin JOHN qui a été le pionnier de l'arbitrage au sein du Taekwondo en France. Cet arbitre international a participé deux fois aux J.O. à Barcelone en 1992 et à Athènes en 2004.



Photo non libre de droit - @FFTDA

Le **samedi 6 mai** se tenait la **coupe de France minimes et le critérium benjamins**.

Cet événement, organisé par **Malado Diagne** et **Imam Kawthar**, était arbitré par des jeunes originaires de toute la France. La compétition a regroupé 79 jeunes (30 garçons et 49 filles) en provenance de 12 ligues. Ces jeunes arbitres étaient répartis en 12 groupes d'arbitrage officiant sur 10 aires de combat. Les ligues de **Polynésie** et de la **Réunion** étaient également présentes lors de cette compétition.

Le **dimanche 7 mai**, une **formation** a été proposée aux jeunes arbitres. Celle-ci leur a permis d'approfondir leurs connaissances autour de l'arbitrage à travers une table ronde et des ateliers ludiques.



Les 79 jeunes arbitres à la Coupe de France minimes au stade Gerland à Lyon.

Règlementation

Le **27 janvier 2023**, les textes règlementaires internationaux d'arbitrage ont été mis à jour. Parmi les changements, des poids minimum ont été ajoutés aux catégories poids et tailles chez les cadets. La règle des 3 secondes au corps à corps suivies de l'ordre fight puis 3 secondes avant sanction a été annulée. La commande « Fight » a été remplacée par « **Gongyeok** »

Quizz

Lors de la **formation continue** en arbitrage proposée durant le championnat de France Espoirs, **Engelbert Agboton** a présenté un schéma de l'aire de combat (graphiques de **Ismaili Mustafa**). On y retrouve :

- ✓ l'arbitre central évoluant en triangle avec les deux combattants,
- ✓ les deux juges,
- ✓ la forme octogonale de l'aire de combat,



mais ...

- **Quel est le nom de la surface bleue ?**
 - a. aire de combat
 - b. aire de jeu
 - c. arène
- **Que représente la ligne rouge externe ?**
 - a. la zone de sécurité
 - b. la zone d'alerte
 - c. le contour de l'aire
- **Quelle largeur mesure cette ligne rouge ?**
 - a. 5 cm
 - b. 30 cm
 - c. 60 cm
 - d. 1000 cm
- **On considèrera un combattant comme sorti si :**
 - a. ses deux pieds sont dans la partie bleue
 - b. ses deux pieds sont sur la ligne rouge
 - c. un de ses pieds est dans la partie rouge
 - d. ses deux pieds sont en dehors de la ligne rouge
 - e. un de ses pieds est en dehors de la partie rouge
- **Que représentent les traits verts ?**
 - a. les zones où le combattant a le droit de tomber
 - b. les zones où le caméraman peut se positionner
 - c. les zones à privilégier pour le positionnement de l'arbitre central

Récompenses

L'**association française du corps arbitral multisports** (A.F.C.A.M.) dont le slogan est « no ref, no game ! » existe depuis 1985. Elle s'intéresse au corps arbitral sur plus de 80 disciplines. Elle accomplit différentes actions et a notamment permis l'introduction des termes arbitres et juges dans la loi française : elle a rendu possible l'inscription sur les listes de haut niveau de certains arbitres et juges.

Depuis 1991, l'AFCAM remet, lors de son assemblée générale, des trophées à des arbitres élites ou espoirs pour chaque sport représenté.

Pour l'année 2023, c'est **Karima LAMINE et Hind LHOUSNI**, nouvellement arbitres internationales, qui ont été nommées par la fédération pour recevoir ce trophée.

Vous pouvez retrouver leur interview sur le site fédéral (cf. QrCode ci-dessous).



Chez nos voisins

Sonorisation des arbitres :

De quoi s'agit-il ?

Les arbitres sont équipés d'une oreillette et d'un microphone qui est ouvert au public de façon à rendre audible leurs décisions.

Quel intérêt ?

Le fait que les règles soient méconnues rend parfois les décisions prises par les arbitres source de tension du côté du public, des supporters et des coachs...

Pour apaiser cette pression, l'une des solutions pourrait être le fait de rendre les règles compréhensibles. *Oui, mais comment ?*

- En obligeant les coachs à connaître le règlement à travers l'obligation de suivre des stages pour obtenir une accréditation coach saisonnière.

- En sanctionnant les coachs trop véhéments : en confisquant la carte de coach pour la saison en cours.

- En expliquant les décisions prises par l'arbitre. Et pourquoi pas, en rendant cette explication accessible à tous en direct ? C'est le choix fait par le football américain depuis plus de 40 ans.

Et si le Taekwondo franchissait le pas ?

A votre avis ...

Que pensez-vous de la sonorisation des arbitres ?

Donnez votre avis sur le lien ci-dessous :



FFTDA.arbitrage.com01@gmail.com